

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 91, acteur de l'Essonne en mouvement



* un événement

« Intérêt public(s) » :
les CAUE réunis en congrès à Paris les 10 et 11 juin
Un grand rendez-vous pour découvrir l'engagement des CAUE
au service de tous les publics.



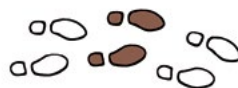
* un portrait

Maraîchers ayant trouvé des terres à cultiver,
c'est en Essonne !
De Pussay à Milly-la-Forêt,
des liens se créent entre les terres et les hommes.



* un parcours

Les mairies en Essonne :
quand le patrimoine fait sa transition énergétique
Le 24 juin, les mairies de Breuillet et de Moigny-sur-Ecole
vous ouvrent leurs portes.



* une ressource

La Vitrine des Energies en Essonne :
les lauréats d'EAE sont à l'honneur
Un site internet du Conseil général fait la promotion
des projets essonniers économes en énergie.



* un lieu

A Ris-Orangis, un drôle de chantier transforme des Algécos
en base de vie
Le Pôle d'exploration des ressources urbaines (PEROU) accompagne
38 personnes vers un logement digne.





* un événement

« Intérêt public(s) » : les CAUE réunis en congrès à Paris les 10 et 11 juin

Le Congrès national des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) se tiendra les 10 et 11 juin 2014, au Centquatre à Paris, pour mettre en avant l'intérêt public.

Dans une France en pleine mutation institutionnelle, économique et sociale, que sait-on des nouveaux rapports aux territoires, des nouveaux comportements et des nouveaux besoins des habitants, des élus, des professionnels ? Où et comment prend vie l'intérêt public lorsque les populations se croisent parfois plus « sur la toile » que dans les villes et villages, que les moyens accrus de la mobilité favorisent un sentiment d'abolition de l'espace ? Alors qu'une nouvelle vague de décentralisation s'accompagne d'un désengagement de l'Etat auprès des collectivités, comment celles-ci révisent-elles leur vision du service aux publics ?

Pour mettre en perspective ces interrogations, les CAUE et leur fédération nationale tendront le micro aux publics bénéficiaires de leurs actions, dont les conditions de vie ou la responsabilité sont en pleine évolution : des habitants, des élus, des professionnels de la construction, de l'aménagement, du paysage, des représentants de l'Etat, sans oublier la jeune génération. Historiens, sociologues et philosophes viendront également proposer des éléments de réponse et croiser leurs regards avec ceux des CAUE.

Le congrès accueillera Madame la ministre de la Culture et de la Communication lors d'un temps fort, mardi 10 juin à 18 heures, en présence des partenaires et de la presse. Les CAUE y présenteront leurs propositions d'engagements autour de 5 axes majeurs d'intérêt public, pour une offre de qualité, au plus près des besoins des citoyens.

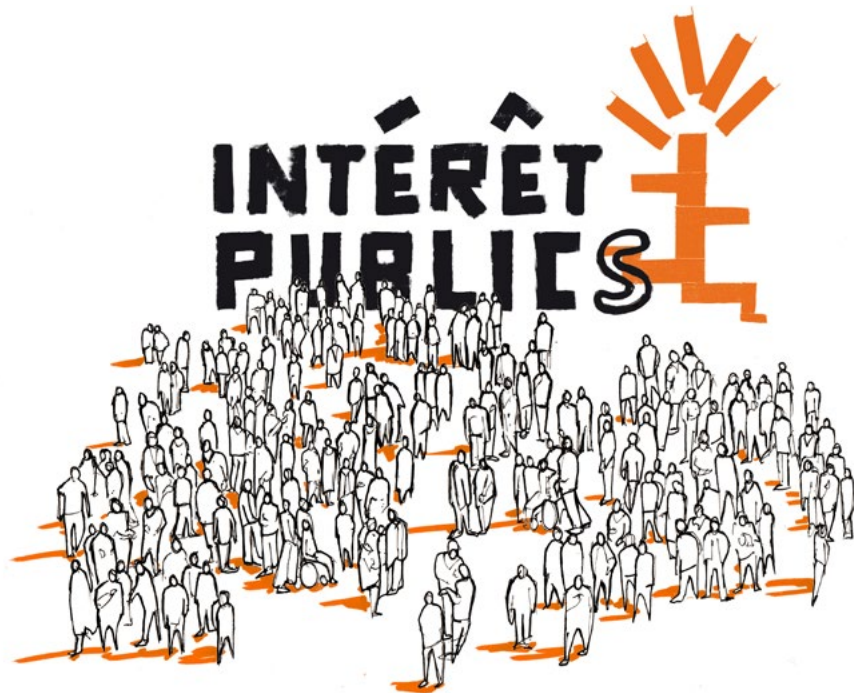
Evelyne Lucas, architecte-urbaniste conseiller, directrice du CAUE 91

* Découvrez le programme des tables rondes et inscrivez-vous : www.congrescaue.fr

* Les CAUE interpellent les Français en lançant une grande consultation nationale « Vous qui habitez ici ». Pour nourrir les réflexions lors du congrès et apporter un éclairage inédit sur les attentes des Français pour leur cadre de vie, chacun est invité à s'interroger sur ses besoins, ses désirs de changements pour un environnement quotidien de plus grande qualité et à proposer une idée pour notre cadre de vie demain : www.vousquihabitezici.fr

* Le 11 juin après-midi, 14 visites guidées seront proposées en Ile-de-France. Visites de quartiers et de réalisations architecturales et urbaines, ouvertes à tous, sur pré-inscription.

* Plus d'informations sur www.fncaue.fr



Consultation nationale des CAUE sur le cadre de vie des Français VOUS QUI HABITEZ ICI : les réponses recueillies apporteront un éclairage inédit sur les aspirations des Français en matière de qualité du cadre de vie. Les thématiques seront commentées par des professionnels, des élus, des personnalités... participant au congrès les 10 et 11 juin prochains.

Les réponses seront également exploitées dans la scénographie du congrès au CentQuatre, illustrant notre volonté de placer nos publics au coeur de l'événement. www.vousquihabitezici.fr

* un parcours

Les mairies en Essonne : quand le patrimoine fait sa transition énergétique

Les mairies des villes et villages d'aujourd'hui ne se contentent plus d'être le lieu symbolique de la vie citoyenne. Qu'il s'agisse de constructions récentes ou de bâtiments patrimoniaux, elles sont capables de porter dans le XXI^e siècle le projet d'une société plus attentive aux enjeux sociaux et environnementaux et à la qualité de vie pour ces habitants. Ces « maisons communes », tout en continuant à incarner « le lieu des rituels », sont au cœur de la mutation des modes de vie.

Le 24 juin, deux projets de mairies, Breuillet et Moigny-sur-École, sont l'objet d'un parcours d'information et découverte organisé en partenariat avec la [Maison de banlieue et de l'architecture \(MDBA\) d'Athis-Mons](#). Tous deux lauréats du concours [Essonne aménagement exemplaire 2013](#), ils ont su concilier sauvegarde du patrimoine bâti, transition écologique et reconquête de l'espace public.

A Breuillet, la transformation du château du Chapitre, datant du XVII^e siècle, en un bâtiment basse consommation, a été une action-phare de la démarche globale de développement durable de la municipalité. Le programme prévoyait d'une part une réduction drastique de la consommation énergétique et d'autre part la conservation de la façade en moellons de pierre calcaire qui portait l'image patrimoniale du château. L'isolation complète par l'intérieur, le remplacement des menuiseries et un système de chauffage géothermique permettent aujourd'hui de satisfaire entièrement les besoins en chauffage par une source d'énergie

renouvelable. Cette réhabilitation expérimentale, soutenue par l'Ademe, a permis de conserver et valoriser le caractère patrimonial de ce bâtiment historique, grâce à un meilleur confort d'usage et une dimension plus fonctionnelle. Le 24 juin, l'architecte Laurent Hudon, maître d'œuvre de cette réhabilitation, fera découvrir les lieux et les enjeux du projet.

A Moigny-sur-École, la municipalité a mis en place un Agenda 21 sur l'ensemble de son territoire et de son centre-bourg. Grâce à cette démarche globale, elle a réalisé sur des bâtiments publics plusieurs opérations de réhabilitation visant à la fois la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti et les économies d'énergie. Elle a obtenu quatre fois de suite « Les Rubans du Patrimoine », un prix départemental, et son Agenda 21 a été récompensé par le label « [mon village terre d'avenir](#) ». Le maire Pascal Simmonot présentera à travers un parcours au cœur du village ces opérations : un commerce multiservices dans un immeuble ancien en ruine, la transformation d'une grange en centre culturel et multimédia, la réhabilitation et extension de la maison communale avec un objectif de qualité en termes d'isolation thermique et phonique.

Enrico d'Agostino, architecte-conseiller au CAUE 91

* Le 24 juin 2014, départ à 13 h 45 en car de la Maison départementale de l'habitat, à Evry. Gratuit, sur inscription auprès du CAUE 91 (tél. : 01 60 79 35 44).



Moigny-sur-École



Breuillet

Visite organisée en partenariat avec la Maison de banlieue et de l'architecture (MDBA) d'Athis-Mons, avec les élus locaux, l'architecte Laurent Hudon (projet de Breuillet), Valérie Kauffmann, directrice-adjointe du CAUE 91 et Enrico d'Agostino, architecte du CAUE 91 et Béatrix Goeneutte, directrice de la Maison de Banlieue.



* un portrait

Maraîchers ayant trouvé des terres à cultiver, c'est en Essonne !

Alors qu'en France, ce sont quelques 82 000 hectares de terres agricoles qui disparaissent chaque année, des citoyens regroupés au sein de l'association Terre de Liens se mobilisent pour l'installation de jeunes agriculteurs, notamment en périphérie des grandes villes. En Essonne, Sylvie, Florent et Thomas sont les premiers maraîchers à s'installer.

Terre de Liens, qui accompagne les agriculteurs en recherche de terres, combine trois actions : un réseau associatif à l'échelle nationale, un outil baptisé 'la Foncière', qui est chargé d'acquérir des terres agricoles, et une fondation. L'objectif est d'assurer la préservation des espaces sous pression et de promouvoir une production biologique ou paysanne partout où des citoyens sont mobilisés autour de ces perspectives.

Reprise d'une ferme à Milly-la-Forêt

Thomas Roche, un agriculteur bio trentenaire, vient de signer un bail pour l'exploitation de 3 hectares de terres à Milly-la-Forêt grâce au financement participatif de Terre de Liens. La Foncière a réussi à accumuler le capital nécessaire en faisant appel à l'épargne citoyenne et aux dons, sous forme d'actions de 103 €, afin d'acheter une ferme anciennement productrice de plantes aromatiques. L'exploitation était vouée à un avenir incertain et Thomas, après sept années d'exercice dans l'agriculture comme salarié puis comme locataire, s'est retrouvé en 2013 'paysan sans terre'. Le voici désormais installé et prêt à travailler ces terres où il cultivera légumes, fruits et herbes aromatiques pour deux groupes en AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne) de Seine-et-Marne avec lesquels il travaille depuis plusieurs

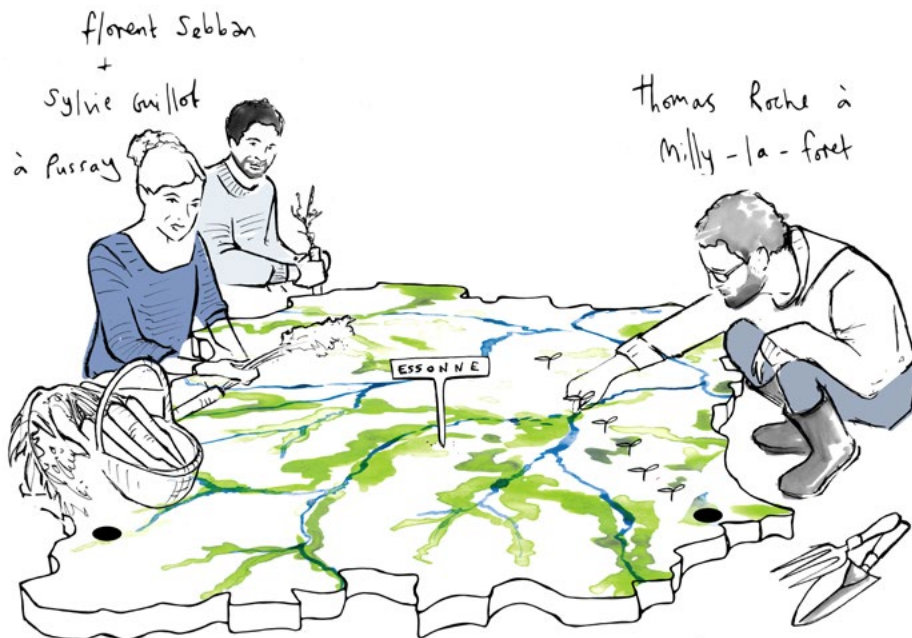
années. Une fois que le démarrage sera assuré, il envisage de proposer une partie de la récolte à des habitants de Milly et des alentours.

A Pussay, la ferme «Sapousse» nourrit 120 familles. Florent Sebban et Sylvie Guillot ont adhéré à Terre de Liens dans l'objectif de se lancer comme maraîchers bio. Ils ont répondu à une annonce de la mairie de Pussay qui cherchait des agriculteurs pour s'installer sur des terres communales. Au lieu de faire construire des lotissements ou un supermarché sur ces six hectares inoccupés en lisière du village, Grégory Courtas, maire de Pussay, a créé les conditions d'installation du jeune couple qui nourrit désormais plus de 120 familles locales. Leur installation s'inscrit dans un projet de développement communal axé sur le bien-être des habitants et préfigure un projet de lisière villageoise vivrière.

Les CAUE de la région Ile-de-France participent à la valorisation de l'agriculture urbaine et paysanne. Ainsi, en novembre dernier, la SFU Ile-de-France en partenariat avec le CAUE 91 et 93 a organisé une journée d'études et d'exploration sur le thème « Pratiques rurales en paysage urbain francilien ». Les échanges ont apporté la preuve que l'espace agricole urbain était à la fois un espace de production, de nature et de biodiversité mais aussi un espace social ouvert à une multitude de projets créatifs tels que les AMAP, la récolte sur place, la vente à la ferme, et d'associations de citoyens, comme Terre de Liens.

Béatrice Julien-Labruyère,
Paysagiste conseiller au CAUE91

* Terre de Liens : www.terredeliens-iledefrance.org



Terre de Liens, qui accompagne les agriculteurs en recherche de terre, combine trois actions : un réseau associatif à l'échelle nationale, un outil baptisé 'la Foncière', qui est chargé d'acquérir des terres agricoles, et une fondation.

* une ressource

La Vitrine des Energies en Essonne : les lauréats d'EAE sont à l'honneur

A l'heure où la question de la sobriété énergétique devient un véritable enjeu de société, le Conseil général de l'Essonne s'associe au CAUE 91 pour promouvoir les lauréats d'« **Essonne Aménagement Exemplaire** » (EAE) dont la démarche est remarquable en terme de consommation d'énergie. En effet, ils vont rejoindre les 40 projets déjà remarquables par la Vitrine des Energies du Conseil général de l'Essonne.

La Vitrine des Energies en Essonne, mode d'emploi ! Imaginée par le Conseil général de l'Essonne dans le cadre de son projet CLIMATE, subventionnée par le fonds européen Life+, la Vitrine est un outil d'animation et d'information du Plan Climat Energie Départemental à destination des Essonnais.

Mise en ligne en février 2012, elle participe à la promotion de projets essonnais vertueux, permettant une diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) et une amélioration de l'efficacité énergétique au sein du département. L'outil sert à visualiser les efforts réalisés par l'ensemble des acteurs essonnais, par un bilan sommaire des émissions de GES évitées sur le territoire. Pour ce faire, un compteur est mis en place pour donner une estimation des tonnes équivalent CO2 économisées chaque année, par l'ensemble des projets enregistrés.

La Vitrine est une démarche participative : les porteurs de projets sont invités à remplir une fiche dans l'éditeur pour chaque opération. Lors de cette étape, ils communiquent les informations

importantes de leur démarche : ses points forts, son coût, ses financements, ses émissions de gaz à effet de serre... Une fois la fiche enregistrée, elle devient alors visible sur une carte interactive.

Les projets sont classés en six grandes catégories : Aménagement du territoire, Patrimoine bâti, Politiques énergétiques, Production d'énergies renouvelables ou de récupération, Sensibilisation et information, Transport et déplacements. Chacune de ces rubriques comprend des sous-catégories permettant notamment d'affiner la recherche.

L'outil a pour vocation d'apporter aux acteurs essonnais des retours d'expériences de proximité, pour leur permettre d'enclencher des projets d'économie d'énergie et de les voir aboutir. Comme le dit Laurence Caille, déléguée au Développement durable et solidaire du Conseil général de l'Essonne, « la Vitrine permet de partager des expériences et favoriser une synergie entre les porteurs de projet. »

Valérie Kauffmann, directrice adjointe et paysagiste-urbaniste au CAUE 91 et **Sébastien Farandeu**, Chargé de mission CLI et Nouvelles Energies au Conseil général de l'Essonne

En savoir plus

- * La Vitrine : www.essonne.fr/cadre-de-vie/environnement/energie/vitrine-des-energies
- * Lauréats EAE : www.caue91.asso.fr/ESSONNE-AMENAGEMENT-EXEMPLAIRE



A noter dans votre agenda !
« Changement climatique, les collectivités passent à l'action »,
le 26 juin 2014 à l'institut d'optique à Palaiseau.
Une journée organisée par le Conseil général.
www.essonne.fr

* un lieu

A Ris-Orangis, un drôle de chantier transforme des Algécos en base de vie

Il s'agit, pour PEROU, d'inscrire les personnes en péril dans une dynamique d'avenir et de donner à la conception urbaine la portée d'un outil d'émancipation.

A Ris-Orangis, entre la Francilienne et l'hippodrome, un drôle de chantier a pris place. Sur une dalle de bitume sont posés douze Algécos dans lesquels sont logés 38 personnes. Depuis début mars, par un chantier ouvert au public, avec l'accord du Conseil général et le soutien de la Fondation Abbé Pierre, PÉROU (Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines) accompagne la transformation de cet espace, jusqu'à ce qu'il s'avère, comme le dit Sébastien Thiéry, coordinateur des actions PEROU, politologue et enseignant à l'École des arts Politiques (Sciences Po Paris), d'une « qualité manifeste ».

C'est par l'appel à projets « Essonne Aménagement Exemplaire » que nous avons pris connaissance du travail de PEROU, qui se définit comme un laboratoire de recherche-action, qui associe action sociale et action architecturale. Au bord de la nationale 7, c'était un bidonville, doté d'un lieu de médiation et de partage dans une belle et simple architecture. Nous avons été impressionnés par cette démarche mêlant chercheurs, artistes et habitants et articulant les savoir-faire avec des situations de grande précarité.

Le bidonville a été rasé le 29 mars 2013. Une partie des familles s'est installée sur un terrain, à Grigny ; 38 personnes ont été régularisées et ont trouvé place sur la « base de vie » à Ris-Orangis. Avec l'intervention d'architectes, autour de Charlotte Cauwer et de l'association « sixième continent », et de bénévoles avec un chantier ouvert au public, l'espace prend forme au fil des semaines. Petit à petit la dalle s'humanise avec un souci constant d'être dans le respect des souhaits des habitants. Des bancs et des tables aménagent une transition douce, au pied des Algécos, entre l'espace public

et l'espace privé, par un jeu d'opacité. Des écrans en canisse dessinent des séquences d'intimité. La dalle s'anime grâce à des bacs qui attendent des plantations. Une halle, lieu de partage ouvert à tous, vient coloniser l'Algéco central. Les façades se pareront peut-être de couleurs choisies par les familles ; le mobilier, bancs et tables, est fabriqué sur place avec des matériaux de récupération.

Ainsi, petit à petit, ce non-lieu, aux confins de la ville, devient le lieu même de l'urbanité. Les familles, qui payent un loyer de 200 euros, ont aussi le soutien du Conseil général dans leur désir d'insertion. Les hommes travaillent trois jours par semaine et les enfants vont à l'école.

Si le PEROU s'attache « à faire se développer une ville légère ne répondant qu'à l'impératif d'hospitalité », il lui importe de transmettre les procédures de transformation conduites, afin que celles-ci se multiplient. A travers des livres, films, articles, conférences, Sébastien Thiéry et le PEROU essaient. Le paysagiste Gilles Clément est le président de PEROU et ce n'est bien sûr pas un hasard !

Valérie Kauffmann, directrice adjointe et paysagiste-urbaniste au CAUE 91

En savoir plus :

- * <http://perou-risorangis.blogspot.fr/>
- * www.sixiemecontinent.org
- * laboiteaoutils.net
- * <http://fr.ulule.com/passerelleimagier/>
- * Presse : Libération 6 avril 2014, le Monde 11 avril 2014 et Objectif Grand Paris, mars à mai 2014.



Le Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines (PEROU) et les Enfants du Canal lancent une consultation internationale pour la création d'un centre d'hébergement nomade à Paris intra-muros. La consultation est ouverte jusqu'au 1er septembre, puis un jury composé pour moitié d'anciens sans-abri se réunira pour sélectionner 10 projets lauréats, qui seront exposés au Pavillon de l'Arsenal. <http://www.perou-parisdelhospitalite.org/>